



Toujours en mouvement !



Chères productrices, chers producteurs, Votre syndicat avance résolument vers 2021 et ses défis. Certaines actions ont été mises en place et d'autres s'en viennent pour se préparer aux changements qui se pointent à l'horizon.

Une équipe renouvelée et améliorée

Solide d'une équipe expérimentée et dédiée, un nouveau directeur remplace Vincent Lévesque, parti relever de nouveaux défis dans la région de Québec.

Nous avons aussi recruté un directeur de la mise en marché. Ces personnes associées à celles déjà en place concrétiseront les projets que nous avons mis de l'avant ensemble.

Gérer l'incertitude et avancer

La pandémie complique nos actions, mais nos buts demeurent les mêmes, soit un prix maximum pour les producteurs, une mise en marché ordonnée, une vie syndicale forte et des services qui répondent à vos besoins.

Réajuster le tir sur certains points

Nous avons reçu le 10 novembre 2020, le résultat de notre évaluation périodique de la Régie des marchés agricoles. On y retrouve beaucoup de points positifs et des points où nous pouvons faire mieux.

Communiquer pour bien représenter sera un objectif que votre syndicat se donne. Nous avons débuté le travail avant l'arrivée du rapport et continuerons à le faire. L'amélioration du journal,

le site internet renouvelé, l'utilisation de Facebook et l'infolettre sont des outils performants et interactifs que nous utiliserons pour vous informer en continu. Nous vous invitons donc à vous inscrire et venir nous voir sur les nouvelles plateformes.

Une année importante se profile devant nous et soyez assurés que nous saurons relever les défis avec et pour vous.

Bonne année !

Noël Dionne, président

Report des assemblées de secteurs et des assemblées générales annuelles

Souvenons-nous qu'en janvier 2020 le retard dans la livraison de notre journal avait repoussé la tenue de l'assemblée de secteurs de St-Pascal et le Syndicat a été obligé de reporter cette assemblée pour une deuxième fois à cause de la pandémie. À cette date, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec avait autorisé le Syndicat et Office à retarder la tenue de leurs assemblées générales annuelles tant que l'urgence sanitaire ne serait pas levée.

Arrivent maintenant les assemblées 2021.

Quand les choses reviendront à la normale, nous procéderons aux assemblées et serons heureux de vous rencontrer en personne. Si toutefois la situation devait perdurer, nous regarderons la possibilité de tenir ces assemblées de façon virtuelle.

Surveiller nos sources d'information pour connaître les développements à ce sujet.



**Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30**

DANS CE NUMÉRO :

Toujours en mouvement	1
Report des assemblées de secteurs et générales annuelles	1
Nouveau directeur général	2
Nouveau directeur à la mise en marché.....	2
Rapport d'évaluation périodique	2
Les marchés du bois (excluant le sciage et déroulage)	3
Les marchés du bois destinés au sciage	4
La qualité du bois de sciage	9
Entrepreneurs forestiers	9
Synthèse des règlements en milieu humides et hydriques	11
Dossiers susceptibles d'avoir un impacts en 2021.....	12



Détails du concours

Courez la chance de gagner une visite conseil faite par un ingénieur ou un technicien forestier d'une valeur de 350 \$.

Cette visite terrain permet à un conseiller forestier de passer quelques heures avec vous sur votre boisé. Vous profiterez ainsi de son expertise et de son expérience en forêt pour discuter de la mise en valeur de votre boisé. Date limite pour s'inscrire : 28 février 2021.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la FPFQ

www.foretprivee.ca/concours-gagnez-une-visite-conseil/

Nouveau directeur général

Productrices, producteurs,

Permettez-moi de me présenter. Ingénieur forestier depuis 1992, père de trois jeunes adultes et propriétaire de boisé dans la région. J'ai œuvré en forêt privée dans deux Syndicats et pour un entrepreneur privé avant de faire le saut en travaux sylvicoles sur forêt publique durant les dernières années. Pour le reste, nous apprendrons à nous connaître au gré des rencontres.

J'arrive donc dans un contexte de changements et d'ajustements. Évidemment, mon premier défi reste l'acclimatation à la région, ses acteurs et ses réalités.

La Covid-19, incontournable, bouleverse nos façons de faire : report des assemblés, aménagement du temps de travail et autres.

Les changements dans la mise en marché seront l'autre gros changement pour 2021. L'engagement d'un directeur à la mise en marché est un pas important dans cette direction.

Plutôt continuité que changement, la communication est aussi en mouvance. Le site Internet, l'Infolettre, Facebook, sont des outils rapides et peu coûteux pour vous rejoindre et vous informer. L'équipe a mis et continuera à mettre des efforts sur la nouvelle communication.

La taxation municipale, l'objectif de reboisement de 2 milliards d'arbres au Canada, les crédits de carbone, la nouvelle stratégie de production de bois et l'épidémie de tordeuse qui progresse sur le territoire sont aussi le quotidien des équipes de la Fédération et votre Syndicat.

À la recherche d'opportunité et d'amélioration pour les producteurs et le chien de garde en cas de besoins. De bons mandats, exigeants et intéressants, somme toute.

Je vous et nous souhaite, comme organisation et à chacun de vous, productrices et producteurs, une année 2021 remplie et prospère avec une santé pour en profiter pleinement.

Au plaisir de vous rencontrer,

Mathieu Ouellet, ing. f.

Nouveau directeur à la mise en marché des bois

André St-Pierre possède un baccalauréat en génie forestier et une maîtrise en gestion de projet. Il a œuvré dans le secteur forestier depuis plus de 30 ans principalement dans l'approvisionnement d'usines et dans le mesurage des bois.

Il est originaire de St-Pamphile, acériculteur et aussi producteur forestier. Il joint avec enthousiasme notre équipe et sera le point de contact des producteurs et usines pour la mise en marché des bois.

Rapport d'évaluation périodique de la Régie des marchés agricoles

Votre Syndicat est évalué aux cinq ans par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec afin de s'assurer que nous faisons ce pour quoi la Régie nous donne les pouvoirs. C'est en quelque sorte notre « bulletin ». Le dernier exercice a eu lieu le 12 juin 2018 pour la période 2013-2017 et nous avons reçu le résultat en novembre dernier.

Continuant dans la même métaphore, nous avons eu de bonnes notes et quelques pistes pour améliorer nos interventions. Les enjeux mis de l'avant par la Régie se retrouvent déjà en majorité dans notre plan de développement et nos actions au quotidien.

Le Syndicat, comme organisation, trouve important d'être transparent avec ses membres. C'est pour cela que nous vous présentons les sept (7) recommandations de la Régie telles qu'é émises dans son rapport.

1. de favoriser la mobilisation des producteurs et, à cette fin, d'évaluer divers moyens, notamment technologiques, afin d'obtenir une plus grande participation des producteurs visés par le Plan conjoint aux assemblées de secteur et à l'assemblée générale annuelle;
2. d'adopter des cibles mesurables et des indicateurs précis pour permettre d'évaluer l'atteinte des objectifs concernant une plus grande participation des producteurs;
3. de documenter les problématiques liées à la mise en marché du bois destiné à l'industrie du sciage et du déroulage et d'identifier les pistes d'action qui permettraient au Syndicat de contribuer à la croissance du revenu net des producteurs;
4. de poursuivre ses efforts de mise en marché des bois sans preneur ou de faible dimension;
5. de maintenir son suivi des effets de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette sur le territoire du Plan conjoint;
6. de favoriser l'établissement d'un partenariat avec l'ensemble des intervenants du secteur forestier et le développement d'objectifs communs à toute la filière pour discuter des questions relatives à la mécanisation des opérations de récolte, au transport du bois et au développement de nouveaux marchés;
7. de s'investir auprès des autorités du monde municipal et des MRC de manière à favoriser la mise en place de réglementations cohérentes, notamment quant aux zones non exploitables à des fins forestières, entre les différents territoires d'une même MRC.

Le Syndicat prend bonne note des recommandations de la Régie et travaillera dans le sens des recommandations.

Restez informé !

Abonnez-vous à

l'infolettre !

www.spbcs.ca

Les marchés du bois (excluant le sciage et déroulage)

Contactez le syndicat avant de produire, les quantités sont limitées. Le prix net au producteur varie selon la zone de transport dans certains cas.

PÂTES, PAPIERS ET CARTONS, PANNEAUX

MARCHÉ ET PRIX FIXES !

CASCADES EMBALLAGE CARTON-CAISSE À CABANO (KAMOURASKA)

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Peuplier, tremble	3,5 à 22 po	8 pi 6 po	32,50 \$/tmh (1000 kg)
Bouleaux	3,5 à 22 po	8 pi 6 po	40,20 \$/tmh (1000 kg)

DOMTAR À WINDSOR (L'ISLET-MONTMAGNY)

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Peuplier, tremble	3,5 à 24 po	8 pi 4 po	32,50 \$/tmh (1000 kg)
Autres feuillus	3,5 à 24 po	8 pi 4 po	40,20 \$/tmh (1000 kg)

MARCHÉ ET PRIX VARIABLES !

BOIS CARTHAGE, SAINT-ZACHARIE (L'ISLET-MONTMAGNY)

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Feuillus durs mélangés	3 po et +	12 à 16 pi - longueur d'arbre	28 \$ à 37 \$/tiv (2 000 lb)

SAPPI À HINCKLEY, MAINE (L'ISLET-MONTMAGNY)

Site de livraison	Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Saint-Pamphile	Peuplier, tremble	4 po et +	14 à 16 pi - longueur d'arbre	15 \$ à 27 \$/tiv (2 000 lb)
Saint-Zacharie	Peuplier, tremble	4 po et +	14 pi - longueur d'arbre	19 \$ à 28 \$/tiv (2 000 lb)

BOIS D'ÉNERGIE

BFCA À SAINT-PAMPHILE (KAMOURASKA-L'ISLET-MONTMAGNY)

Essences	Diamètre accepté	Longueur	Prix net au producteur
Érable, plaine, hêtre, bouleaux	4 po et +	12 à 16 pi - longueur d'arbre	33 \$ à 43 \$/tiv (2000 lb)

(Bois sain, pas de pourriture, pas de champignon)

CGFA ÉNERGIE À MONTMAGNY (L'ISLET-MONTMAGNY)

Arrêt temporaire

Date de reprise à confirmer

PRIX NET FINAL AU CHEMIN DES PRODUCTEURS CHEZ CASCADES ET DOMTAR

	Prix provisoire actuel	Prix final 2015	Prix final 2016	Prix final 2017	Prix final 2018
TREMBLE PEUPLIERS (1)	32,50 \$/tmh 29,48 \$/tiv	33,45 \$/tmh 30,34 \$/tiv	34,31 \$/tmh 31,12 \$/tiv	34,13 \$/tmh 30,96 \$/tiv	35,03 \$/tmh 31,78 \$/tiv
FEUILLUS DURS (2)	40,20 \$/tmh 36,47 \$/tiv	41,10 \$/tmh 37,28 \$/tiv	43,30 \$/tmh 39,28 \$/tiv	41,88 \$/tmh 37,99 \$/tiv	42,13 \$/tmh 38,22 \$/tiv

1 tmh = 1000 kg, 1 tiv = 907,18 kg, 1 voyage équivaut à environ 34 tmh

(1) Correspond à une valeur variant entre 111 \$ et 127 \$ la corde 8'

(2) Correspond à une valeur variant entre 153 \$ et 169 \$ la corde de 8'

Les marchés des bois destinés au sciage

Chaque producteur a la responsabilité de négocier une entente avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait être conclue avant d'entreprendre la production et prévoir au minimum les prix, les volumes, les normes de production et les conditions de transport du bois vers l'usine. Bien que le Syndicat ait mis en œuvre tous les moyens pour s'assurer de l'exactitude des données présentées dans les tableaux qui suivent, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions. Ces données ont été mises à jour le **13 janvier 2021**.

Le paiement du bois au producteur est effectué par l'acheteur qui en assume l'entière responsabilité. La contribution en vigueur pour l'administration du plan conjoint est retenue par l'acheteur lors du paiement et remise périodiquement au Syndicat. Il s'agit de 0,44 \$ par m³ apparent ou 0,64 \$ par tonne impériale verte ou 3,19 \$ par corde de 8 pieds ou 3,75 \$ par mille pieds mesure de planche ou l'équivalent mathématique déterminé par le Syndicat pour une unité de mesure différente.

SAPIN ET ÉPINETTES

Bardeaux et Cèdres St-Honoré - Saint-Honoré-de-Shenley
Jean ou Rock Carrier - (418) 485-6716

Mise à jour : 13 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage	8 pi 6 po	4 ½ po et +	225 \$/Corde

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. Aucune pourriture. Le prix peut varier selon le volume produit par le producteur. Arrêt temporaire, possibilité de reprise en mars.

Bois Cargault - Saint-Pamphile
Ghislain Bélanger ou Julie Paré - (418) 356-5099

Mise à jour : 11 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Ép. Norvège	Sciage	8 pi 4 po	6 ½ po et +	185 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Bois Daaquam - Saint-Just-de-Bretenières
Léandre Rouleau - (418) 244-3608 ext. 236 - (418) 625-0594

Table de Roy

Mise à jour : 11 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage A	en longueur	4 po et +	83 \$/TIV
Sapin	Sciage A	en longueur	4 po et +	73 \$/TIV
Sapin-Épinette	Sciage	16 pi 6 po	6 po et +	485 \$/MPMP
	Sciage	12-14 pi 6 po	5 po et +	460 \$/MPMP
	Sciage	10 pi 6 po	4 po et +	275 \$/Corde
	Sciage	9 pi 6 po	4 po et +	250 \$/Corde

Diamètre 7, 8 et 9 po, aucune carie. 10 po et plus tolérance 1/3 de carie.

(A) Diamètre minimum de 7 po au pied, à la tête 4 po.

Bois Daaquam - Saint-Pamphile
Raymond Laverdière - (418) 356-4260

Table de Roy

Mise à jour : 13 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage A	en longueur	4 po et +	83 \$/TIV
Ép. Norvège	Sciage B	10 pi 6 po	8 po et +	420 \$/Corde
	Sciage BC	8 pi 4 po	5 po	200 \$/Corde
Sapin	Sciage A	en longueur	4 po et +	73 \$/TIV
Sapin-Épinette	Sciage	16 pi 6 po	6 po et +	485 \$/MPMP
	Sciage	12 pi 6 po	5 po et +	460 \$/MPMP
	Sciage	10 pi 6 po	4 po et +	295 \$/Corde
	Sciage	9 pi 4 po	4 po et +	270 \$/Corde

(A) Diamètre minimum au pied de 7 po, à la tête 4 po. Diamètre 7, 8 et 9 po, aucune carie, 10 po et plus tolérance 1/3 de carie.

(B) Doit être démêlée séparément.

(C) Contacter l'acheteur avant de produire.

Bois de sciage Lafontaine - Sainte-Perpétue

Robin Pelletier - (418) 359-2500 ou (418) 356-6573

Table de Roy

Mise à jour : 17 septembre 2020

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Sapin-Épinette	Sciage	16 pi 6 po	5 po et +	485 \$/MPMP
	Sciage	12 pi 6 po	5 po et +	460 \$/MPMP

Contactez l'acheteur avant de livrer.

Groupe Lebel - Saint-Joseph-de-Kamouraska

Jonathan Blais - (418) 493-2097 ext. 201

Mise à jour : 11 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Ép. Norvège	Sciage B	10 pi 6 po	8 po et +	340 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 4 po	5 à 14 po	200 \$/Corde
Sapin-Épinette	Sciage	8 pi 4 po	4 à 7 po	270 \$/Corde

Contactez l'acheteur avant de produire. Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, nœuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs.

(A) Les billes dont le diamètre excède le maximum indiqué ou celles en deçà du diamètre minimum indiqué seront déduites du paiement.

(B) Les billes doivent être démêlées et de qualité Premium. Les billes qui ne se classent pas (courbure, carie diamètre, longueur) seront payées au taux de 220 \$/corde de 10 pi.

Matériaux Blanchet - Saint-Pamphile

Caroline Dubé - (418) 356-3344 ext. 231 - (418) 710-0751

Mise à jour : 12 août 2020

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinettes	Sciage AD	16 pi 6 po	6 po et +	85 \$/TIV
	Sciage AE	12 pi 6 po	5 po et +	81 \$/TIV
	Sciage AC	en longueur	4 po et +	79 \$/TIV
Sapin	Sciage BD	16 pi 6 po	6 po et +	79 \$/TIV
	Sciage BE	12 pi 6 po	5 po et +	75 \$/TIV
	Sciage BC	en longueur	4 po et +	69 \$/TIV
Sapin-épinette	Sciage F	10 pi 4 po	4 po et +	44 \$/TIV

Communiquer avec le personnel des achats avant de produire et de livrer. Prix pour des produits de qualité, exempts de défauts. Dans le cas contraire, des réductions seront appliquées. Respecter les spécifications. Matériaux Blanchet Inc. effectue le paiement directement aux fournisseurs.

(A) 90 % et plus d'épinette.

(B) Si moins de 90 % d'épinette.

(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie. Sans pourriture pour le 7, 8 et 9 po, 10 po et plus maximum 1/3 de carie.

(D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25 % de 12 pi 6 po.

(E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise.

(F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.

René Bernard - Saint-Zacharie Bob Lachance - (418) 225-1063				
Table internationale		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Épinette de Norvège	Sciage	12-14-16 pi	6 po et +	425 \$/MPMP
	Sciage	12-14-16 pi	6-7 po	425 \$/MPMP
Sapin-Épinette	Sciage	12-14-16 pi	8 po et +	450 \$/MPMP
	Sciage	12-14-16 pi	6-7 po	425 \$/MPMP

Les billots doivent avoir une sur longueur de 6 po, droits et nœuds bien rasés. La carie sera déduite pour chaque bille. Aucun 8 pi accepté.

Scierie Alexandre Lemay et fils - Sainte-Marie Stéphane Lemay - (418) 387-5670				
		Mise à jour : 7 septembre 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Sapin-Épinette	Sciage C	9 pi 4 po	4 à 14 po	325 \$/Corde
	Sciage B	9 pi 4 po	4 à 14 po	305 \$/Corde
	Sciage A	9 pi 4 po	4 à 14 po	230 \$/Corde
	Sciage C	8 pi 4 po	4 à 14 po	280 \$/Corde
	Sciage B	8 pi 4 po	4 à 14 po	260 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 4 po	4 à 14 po	210 \$/Corde

Les prix peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité. Aucun achat d'épinette de Norvège ni de bois de champs. Le bois rouge ou pourri ne sera pas toléré. Les chargements dont le diamètre moyen est inférieur à 5 po seront refusés.
(A) Qualité AA = moyenne de 4 po à 6 po.
(B) Qualité AAA = moyenne de 5½ po à 6½ po.
(C) Qualité AAA+ = moyenne de 6½" et +.

AUTRES RÉSINEUX

Bardobec - Saint-Just-de-Bretenières Martin-Paul Blais-Gauvin - (418) 244-3612 - (418) 234-3891				
		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage	8 pi 4 po	8 po et +	270 \$/Corde
	Sciage A	en longueur	4 po et +	70 \$/TIV

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire.
(A) Minimum 12 po à la souche.

Bois Cargault - Saint-Pamphile Ghislain Bélanger et Julie Paré - (418) 356-5099				
		Mise à jour : 11 janvier 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Mélèze	Sciage	8 pi 4 po	6 ½ po et +	185 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Bois rond usiné L.G. - Issoudun Michel Gingras - (581) 991-2715 et Claudel Lord - (418) 997-2715				
Table de Roy		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin blanc	Sciage	10-12-16 pi 6 po	14 po et +	550 \$/MPMP

Contactez l'acheteur avant de produire. Maximum 1,5 po pour les nœuds noirs et 3 po pour les nœuds rouges.

Groupe Lebel - Saint-Joseph-de-Kamouraska Jonathan Blais - (418) 493-2097 ext. 201				
		Mise à jour : 11 janvier 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pins gris	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	220 \$/Corde

Contactez l'acheteur avant de produire.

Les Bardeaux Lajoie - Saint-Eusèbe Gilles Bérubé ou Denis Lajoie ou Manon Gosselin - (418) 899-2541				
		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Bardeaux	8 pi 4 po	8 po et +	250 \$/Corde
	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	210 \$/Corde
	Sciage	6 pi 4 po	5 po et +	157,5 \$/Corde

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire.

Maibec - Saint-Pamphile Sylvain Garneau - (819) 661-2766				
		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage	8 pi 8 po	9 po et +	250 \$/Corde
	Sciage A	en longueur	6 po et +	68 \$/TIV

Communiquer avec l'équipe des achats avant de débiter la production.
(A) Diamètre à la souche 12 po.

Mobiliers Rustique - Saint-Martin Serge-Paul Quirion ou Sylvie Poulin - (418) 382-5987				
Table de Roy		Mise à jour : 14 septembre 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage A	10-12 pi 6 po	4 po et +	450 \$/MPMP
	Sciage B	10-12 pi 6 po	4 po et +	350 \$/MPMP
	Sciage A	8 pi 6 po	5 po et +	315 \$/Corde
	Sciage A	8 pi 6 po	4 à 5 po	170 \$/Corde
	Sciage A	6 pi 6 po	5 po et +	185 \$/Corde

Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur avant de produire et pour planifier une autorisation. Le bois de 6 pi et 8 pi doit obligatoirement être démêlé selon les longueurs et les classes de diamètre indiquées. Une sur longueur de 4 po à 6 po est demandée. Le bois livré sera payé selon la liste de prix en vigueur au moment de la livraison. Le paiement se fera 15 à 20 jours après la réception du bois. Les morceaux pourris, croches, coupés de plus d'un an ou avec marque de scie profonde, seront refusés. Vérifiez avec l'acheteur pour le bois piqué par les rouleaux de multifonctionnelles. Aucune réception les vendredis.
(A) Qualité AA : aucune pourriture, aucune fourche et courbe maximale de 1 po.
(B) Qualité A : moins d'un pouce de pourriture, aucune fourche et courbe maximale de 2 po.

René Bernard - Saint-Zacharie Bob Lachance - (418) 225-1063				
Table internationale		Mise à jour : 26 octobre 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix au chemin
Cèdre	Sciage A	10-12 pi	7 po et +	450 \$/MPMP
	Sciage B	10-12 pi	7 po et +	350 \$/MPMP
	Sciage A	8 pi	7 po et +	320 \$/MPMP
Pin blanc	Sciage C	12-14-16 pi	10 po et +	450 \$/MPMP
	Palette D	10-12-14-16 pi	8 po et +	350 \$/MPMP
Pin rouge	Sciage	12-16 pi	8 po et +	340 \$/MPMP
	Sciage	10-12-16 pi	7 po et +	320 \$/MPMP
Pruche	Sciage E	10-12-16 pi	8 po et +	390 \$/MPMP
	Sciage E	8 pi	8 po et +	300 \$/MPMP

Les billots doivent avoir une sur longueur de 6 po, droits et nœuds bien rasés. La carie sera déduite pour chaque bille. Aucun 8 pieds accepté.
Pendant la saison estivale
Pin blanc : devront être livrés à l'usine de St-Zacharie maximum 1 semaine après la coupe.
(A) Qualité AA : Aucune pourriture, aucune fourche, billots droit max. 2 po / 16 pi.
(B) Qualité A : 2 po maximum de pourriture et sera déduit selon le cas.
(C) Maximum nœuds 3,5 po rouge et sain et 1,5 po noir seulement 12 et 16 pi (doit avoir 75 % de 16 pi).
(D) Tous les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les critères du sciage. La carie qui dépasse 40 % du diamètre sera refusée.
(E) Aucune roulure, aucune pourriture, billots droit 2 po maximum / 16 pi.

Stella-Jones - Gatineau Philippe Fredette - (819) 986-8998 ext. 1162 - (819) 664-0423 Mise à jour : 12 août 2020				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Pin gris, rouge	Poteau AF	62 pi	8 po et +	170 \$/Poteau
	Poteau AE	57 pi	8 po et +	160 \$/Poteau
	Poteau AD	52 pi	8 po et +	130 \$/Poteau
	Poteau AC	47 pi	8 po et +	95 \$/Poteau
	Poteau AB	42 pi	7 ½ po et +	75 \$/Poteau

Contactez l'acheteur avant la coupe pour connaître les spécifications. Aucune carie ou pourriture, aucune section morte sur le tronc, pas de coude, courbure légère acceptée.
 (A) Le prix affiché est à la tige et non au mètre cube.
 (B) Circonférence à 6 pi de la souche : 39 à 46 po et circonférence min. au fin bout : 23 po.
 (C) Circonférence à 6 pi de la souche : 42 à 48 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.
 (D) Circonférence à 6 pi de la souche : 47 à 53 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.
 (E) Circonférence à 6 pi de la souche : 48 à 54 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.
 (F) Circonférence à 6 pi de la souche : 50 à 56 po et circonférence min. au fin bout : 25 po.

Waska Clair Industrial Development Corp.Ltd - Clair François Levasseur - (506) 992-5106 Mise à jour : 11 janvier 2021				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Cèdre	Sciage CDG	6 pi 4 po	4 ½ à 12 po	232,5 \$/Corde
	Sciage E	13 pi	5 ½ à 12 po	100 \$/TMV

Tous les camionneurs doivent se présenter à l'office de Waska avec leur équipement de sécurité pour être mesuré du lundi au jeudi de 5 h 30 à 15 h 30 et le vendredi de 5 h 30 à 10 h 30 (heure du Québec)
 (C) Diamètre à l'intérieure de l'écorce, bois droit et sain
 (D) Aucune pourriture acceptée
 (E) Bois droit et sain
 (G) Corde de 6 pi = 192 pi cube

L'outil pour comparer
le prix du bois



FEUILLUS DURS

Amex Bois Franc Inc. - Plessisville Luc Lambert - (819) 998-0520 Table internationale Mise à jour : 1er décembre 2020				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc	Sci.4FC	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po	15 po et +	950 \$/MPMP
	Sci.4FC		13 à 13 po	750 \$/MPMP
	Sci.4FC		12 à 12 po	625 \$/MPMP
	Sci.4FC		11 à 11 po	600 \$/MPMP
	Sci.3FC		16 po et +	950 \$/MPMP
	Sci.3FC		14 à 14 po	750 \$/MPMP
	Sci.3FC		13 à 13 po	625 \$/MPMP
	Sci.3FC		12 à 12 po	600 \$/MPMP
	Sci.2FC		15 po et +	600 \$/MPMP
	Sci.2FC		10 à 12 po	450 \$/MPMP
	Sci.2FC		9 à 9 po	300 \$/MPMP
	Sci.1FC		13 po et +	450 \$/MPMP
	Sciage		10 po et +	300 \$/MPMP

Amex Bois Franc Inc. - Plessisville (Suite)				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau jaune (merisier)	Sci.4FC	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po	15 po et +	1175 \$/MPMP
	Sci.4FC		13 à 13 po	1025 \$/MPMP
	Sci.4FC		12 à 12 po	825 \$/MPMP
	Sci.4FC		11 à 11 po	725 \$/MPMP
	Sci.3FC		16 po et +	1175 \$/MPMP
	Sci.3FC		14 à 14 po	1025 \$/MPMP
	Sci.3FC		13 à 13 po	825 \$/MPMP
	Sci.3FC		12 à 12 po	725 \$/MPMP
	Sci.2FC		15 po et +	725 \$/MPMP
	Sci.2FC		10 à 12 po	525 \$/MPMP
	Sci.2FC		9 à 9 po	350 \$/MPMP
	Sci.1FC		13 po et +	525 \$/MPMP
	Sciage		10 po et +	350 \$/MPMP
	Érable à sucre		Sci.4FC	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po
Sci.4FC		13 à 13 po	1400 \$/MPMP	
Sci.4FC		12 à 12 po	1250 \$/MPMP	
Sci.4FC		11 à 11 po	975 \$/MPMP	
Sci.3FC		16 po et +	1600 \$/MPMP	
Sci.3FC		14 à 14 po	1400 \$/MPMP	
Sci.3FC		13 à 13 po	1250 \$/MPMP	
Sci.3FC		12 à 12 po	975 \$/MPMP	
Sci.2FC		15 po et +	975 \$/MPMP	
Sci.2FC		10 à 12 po	700 \$/MPMP	
Sci.2FC		9 à 9 po	375 \$/MPMP	
Sci.1FC		13 po et +	700 \$/MPMP	
Sciage		10 po et +	375 \$/MPMP	
Érable rouge (plaine)		Sci.4FC	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po	
	Sci.4FC	13 à 13 po		1050 \$/MPMP
	Sci.4FC	12 à 12 po		850 \$/MPMP
	Sci.4FC	11 à 11 po		725 \$/MPMP
	Sci.3FC	16 po et +		1200 \$/MPMP
	Sci.3FC	14 à 14 po		1050 \$/MPMP
	Sci.3FC	13 à 13 po		850 \$/MPMP
	Sci.3FC	12 à 12 po		725 \$/MPMP
	Sci.2FC	15 po et +		725 \$/MPMP
	Sci.2FC	10 à 12 po		500 \$/MPMP
	Sci.2FC	9 à 9 po		300 \$/MPMP
	Sci.1FC	13 po et +		500 \$/MPMP
	Sciage	10 po et +		300 \$/MPMP
	Frêne blanc	Sci.4FC		8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi 4 po
Sci.4FC		13 à 13 po	950 \$/MPMP	
Sci.4FC		12 à 12 po	825 \$/MPMP	
Sci.4FC		11 à 11 po	700 \$/MPMP	
Sci.3FC		16 po et +	1100 \$/MPMP	
Sci.3FC		14 à 14 po	950 \$/MPMP	
Sci.3FC		13 à 13 po	825 \$/MPMP	
Sci.3FC		12 à 12 po	700 \$/MPMP	
Sci.2FC		15 po et +	700 \$/MPMP	
Sci.2FC		10 à 12 po	525 \$/MPMP	
Sci.2FC		9 à 9 po	300 \$/MPMP	
Sci.1FC		13 po et +	525 \$/MPMP	
Sciage		10 po et +	300 \$/MPMP	

Couper vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur. Perte de volume et/ou grade selon la sévérité de la courbe. Nous préférons les longueurs paires. Diamètre maximal à la souche de 34 po. Les billes plus grosses seront rejetées et non payées.

Bégin et Bégin - Lots-Renversés Luc Fortin (418) 894-8866				
Table internationale		Mise à jour : 30 novembre 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Sci.2FC A	9 pi 6 po	14 po et +	650 \$/MPMP
	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	500 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	14 po et +	600 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	400 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	9 po et +	300 \$/MPMP
	Sciage C	8 pi 6 po	6 po et +	65 \$/TMV
Érable à sucre	Sci.2FC A	9 pi 6 po	14 po et +	650 \$/MPMP
	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	500 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	14 po et +	600 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	400 \$/MPMP
	Sci.2FC B	8 pi 6 po	9 po et +	300 \$/MPMP
Érable à sucre, Érable rouge (plaine), Hêtre	Sciage C	8 pi 6 po	6 po et +	65 \$/TMV
Érable rouge (plaine)	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	325 \$/MPMP
	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	325 \$/MPMP
Frênes, Hêtre	Sci.2FC A	9 pi 6 po	11 po et +	200 \$/MPMP
	Sci.2FC A	8 pi 6 po	10 po et +	200 \$/MPMP

L'acheteur peut se déplacer sur le chantier. Les billots ne répondant pas aux critères seront payés selon leurs qualités. Les billots provenant d'érablière ayant déjà été entaillée seront payés en palette (billes avec trous d'entrailles). Les billes coupées en période de sève doivent être transportées au maximum 2 semaines après la coupe.
Les billes doivent être saines et droites, ébranchées à fleur de tronc et façonnées à angle droit. Longueur prioritaire pour les diamètres de 11 po et plus de 9 pi 6 po.
(A) Moins de 50 % de cœur.
(B) Plus de 50 % de cœur.
(C) Sains et droites.

Bois Cargault - Saint-Pamphile Ghislain Bélanger et Julie Paré - (418) 356-5099				
Table internationale		Mise à jour : 11 janvier 2021		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Sciage A	8 pi 4 po	6 ½ po et +	270 \$/Corde
Feuillus durs mélangés	Sciage	8 pi 4 po	6 ½ po et +	270 \$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.
(A) Bois fraîchement coupé. Le bois décoloré sera reclassé dans la catégorie Feuillus mélangés (- 20 \$/corde).

Masonite (div. Industries Manufacturières Mégantic) - Lac-Mégantic Gaston Paradis - (418) 750-1054				
Table internationale		Mise à jour : 12 août 2020		
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Dér. 4FC A	9 pi 4 po	16 po et +	1700 \$/MPMP
	Dér. 4FC A		14 à 15 po	1375 \$/MPMP
	Dér. 4FC		12 à 13 po	975 \$/MPMP
	Dér. 4FC A		11 po et +	750 \$/MPMP
	Dér. 4FC		10 po et +	575 \$/MPMP
	Dér. 3FC		16 po et +	1375 \$/MPMP
	Dér. 3FC		14 po et +	975 \$/MPMP
	Dér. 3FC		12 à 13 po	750 \$/MPMP
	Dér. 3FC		11 po et +	575 \$/MPMP
	Dér. 2FC B		14 po et +	750 \$/MPMP
	Dér. 2FC		14 po et +	575 \$/MPMP

Masonite (div. Industries Manufacturières Mégantic) - Lac-Mégantic (Suite)				
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Bouleau blanc,	Dér. 4FC A	8 pi 6 po	16 po et +	1700 \$/MPMP
Bouleau jaune (merisier)	Dér. 4FC A		14 à 15 po	1375 \$/MPMP
	Dér. 4FC		12 à 13 po	975 \$/MPMP
	Dér. 4FC A		11 po et +	750 \$/MPMP
	Dér. 4FC		10 po et +	575 \$/MPMP
	Dér. 3FC		16 po et +	1375 \$/MPMP
	Dér. 3FC		14 po et +	975 \$/MPMP
	Dér. 3FC		12 à 13 po	750 \$/MPMP
	Dér. 3FC		11 po et +	575 \$/MPMP
Dér. 2FC B	14 po et +		750 \$/MPMP	
Dér. 2FC	14 po et +		575 \$/MPMP	

Les billes doivent être fraîchement coupées et provenir de tiges vivantes. Le diamètre maximum au gros bout est de 30 po à 8 pi. Les nœuds doivent être sains et d'un diamètre maximum de 3 po.
(A) Aucun défaut de bout.
(B) Défaut de bout : maximum 2 à 4 po centré.

Scierie Arbotek - Saint-Just-de-Bretenières Jimmy Deschênes - (418) 244-3691					
Table internationale		Mise à jour : 19 octobre 2020			
Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine	
Bouleau blanc	Sciage	8 à 16 pi 6 po, en longueur	8 po et +	68 \$/TIV	
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Dér. 4FC	9-10 pi 6 po	16 po et +	1750 \$/MPMP	
	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	14 po et +	1400 \$/MPMP	
	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	13 po et +	1000 \$/MPMP	
	Dér. 4FC I	9-10 pi 6 po	12 po et +	850 \$/MPMP	
	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	11 po et +	850 \$/MPMP	
Bouleau jaune (merisier)	Dér. 4FC B	9-10 pi 6 po	10 po et +	600 \$/MPMP	
	Sci. 2FC	8-9-10-11-12-	14 po et +	600 \$/MPMP	
	Sci. 2FC	13-14-15-16 pi	10 à 13 po	450 \$/MPMP	
	Sci. 2FC	4 po	9 po et +	385 \$/MPMP	
Bouleau jaune, Érable à sucre, rouge (plaine)	Sci. 1FC		12 po et +	385 \$/MPMP	
	Sciage G	8-9-10-11-12- 13-14-15-16 pi	9 po et +	56 \$/TIV	
	Érable à sucre	Dér. 4FC A	9-10 pi 6 po	16 po et +	1750 \$/MPMP
		Dér. 4FC A	9-10 pi 6 po	14 po et +	1400 \$/MPMP
		Dér. 4FC A	9-10 pi 6 po	13 po et +	1100 \$/MPMP
		Dér. 4FC I	9-10 pi 6 po	12 po et +	850 \$/MPMP
		Dér. 4FC A	9-10 pi 6 po	11 po et +	850 \$/MPMP
		Dér. 4FC A	9-10 pi 6 po	10 po et +	650 \$/MPMP
		Sci. 2FC CF	8-9-10-11-12-	14 po et +	600 \$/MPMP
		Sci. 2FC CF	13-14-15-16 pi	10 à 13 po	500 \$/MPMP
Sci. 2FC D		4 po	10 po et +	375 \$/MPMP	
Sci. 2FC C			9 po et +	350 \$/MPMP	
Sci. 1FC			10 po et +	350 \$/MPMP	
Érable rouge (plaine)		Sci. 3FC	8 pi 4 po	10 po et +	375 \$/MPMP
		Sci. 2FC	8 pi 4 po	10 à 10 po	300 \$/MPMP
		Sci. 3FC CE	8 à 16 pi 4 po	10 po et +	350 \$/MPMP

Contactez l'acheteur avant de produire. L'acheteur peut se déplacer selon le chantier. Les billes doivent être fraîchement coupées. Les billes provenant d'érablières et ayant déjà été entaillées seront refusées.
(A) Maximum 33 % de cœur.
(B) Longueurs de 8 pi 9 po à 10 pi 6 po.
(C) Maximum 50 % de cœur.
(D) Plus de 50 % de cœur.
(E) Écorce lisse.
(F) Maximum 1/3 du diamètre en pourriture.
(G) Diamètre minimum de 12 po au gros bout.
(H) Bois frais et sain nœuds bien rasés pas de fourche. Courbure max. de 2 po.
(I) Petits défauts. 33 % de cœur.

Scierie St-Fabien - Saint-Fabien
Daniel Lévesque ou Mathilde Bensch - (418) 869-2761 – (418) 750-8768
Mise à jour : 11 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Feuillus durs mêlés	Sciage A	8 pi 4 po	6 po et +	250\$/Corde
	Sciage	8 pi 4 po	6 po et +	255\$/Corde
	Sciage A	7 pi 5 po	6 po et +	235\$/Corde
	Sciage	7 pi 5 po	6 po et +	240\$/Corde

Communiquer avec la scierie avant la production. Les traits de scie doivent être perpendiculaires à l'axe de la bille, les branches et les nœuds coupés à l'affleurement du tronc. Les billes doivent être droites, saines, sans fourche ou corps étranger. Les chicots et le bois sec ne sont pas acceptés. Bonus possible sous certaines conditions.
(A) Les producteurs à l'ouest de la MRC de Rivière-du-Loup reçoivent un bonus de 5 \$/corde.

TREMBLE

Bardeaux et Cèdres St-Honoré - Saint-Honoré-de-Shenley
Jean ou Rock Carrier - (418) 485-6716
Mise à jour : 13 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage	8 pi 6 po	5 po et +	225\$/Corde

Prendre entente avec l'acheteur avant de produire. Aucune pourriture. Le prix peut varier selon le volume produit par le producteur. Arrêt temporaire, possibilité de reprise en mars.

Bois Cargault - Saint-Pamphile
Ghislain Bélanger et Julie Paré - (418) 356-5099
Mise à jour : 11 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage	8 pi 4 po	6 ½ po et +	240\$/Corde

Les billes doivent être saines, droites et avoir les nœuds bien rasés.

Damabois - Saint-Philippe-de-Néri
Éric Ouellet - (418) 498-2100, poste 204
Mise à jour : 11 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage A	8 pi 4 po	6 et +	215\$/Corde

Billes droites, saines, bien façonnées et exemptes de corps étrangers.
(A) Peuplier baumier exclu, 21 po maximum au gros bout, sous écorce.

Groupe NBG - Rivière-Bleue
Luc Fortin - (418) 894-8866
Mise à jour : 30 novembre 2020

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage	8 pi 5 po	8 po et +	260\$/Corde
	Sciage A	8 pi 5 po	6 po et +	230\$/Corde
	Palette B	8 pi 5 po	4 po et +	130\$/Corde

Bois frais seulement. Les billes doivent être saines et droites, ébranchées à fleur de tronc et façonnées à angle droit.
(A) Aucune carie, pas de peuplier baumier.
(B) Maximum 10 % du volume total des livraisons sera accepté pour cette catégorie.

Les Bois STÉ-GAU - St-Adalbert
Steve Gauvin - (418) 356-5591
Table internationale
Mise à jour : 12 août 2020

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Dér. 4FC A	12-16 pi 6 po	11 po et +	315\$/MPMP
	Dér. 3FC C	12-16 pi 6 po	14 po et +	315\$/MPMP
	Dér. 3FC B	12-16 pi 6 po	12 à 13 po	315\$/MPMP
	Dér. 4FC A	8 pi 4 po	11 po et +	315\$/MPMP
	Dér. 3FC C	8 pi 4 po	14 po et +	315\$/MPMP
	Dér. 3FC B	8 pi 4 po	12 à 13 po	315\$/MPMP

L'usine accepte les billes provenant du premier tronçon de 16 pi des tiges. Aucune carie acceptée.
(A) 4 faces claires exigées, aucun défaut admissible.
(B) 3 faces claires exigées, défaut maximum admissible : 1 nœud et 2 po ou moins.
(C) 3 faces claires exigées, défaut maximum admissible : 2 nœuds de 2 po ou moins sur une seule face.

Scierie Arbotek - Saint-Just-de-Bretenières
Jimmy Deschênes - (418) 244-3691
Table internationale
Mise à jour : 12 août 2020

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Tremble	Sciage	12 pi 6 po	6 po et +	50\$/tiv

Arrêt des achats de billes pour une période indéterminée. La reprise est à confirmer.
Contacter l'acheteur avant de produire. Une carie du quart de la surface est acceptée pour le 9 po et +.

Scierie St-Fabien - Saint-Fabien
Daniel Lévesque ou Mathilde Bensch - (418) 869-2761
Mise à jour : 11 janvier 2021

Essence	Qualité	Longueur	Diamètre	Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	Sciage A	8 pi 4 po	5 po et +	245\$/Corde
	Sciage	8 pi 4 po	5 po et +	250\$/Corde
	Sciage A	7 pi 5 po	5 po et +	230\$/Corde
	Sciage	7 pi 5 po	5 po et +	235\$/Corde

Communiquer avec la scierie avant la production. Les traits de scie doivent être perpendiculaires à l'axe de la bille, les branches et les nœuds coupés à l'affleurement du tronc. Les billes doivent être droites, saines, sans fourche ou corps étranger. Les chicots et le bois sec ne sont pas acceptés. Le peuplier baumier n'est pas accepté. **Le peuplier baumier n'est pas accepté.** Bonus possible sous certaines conditions.
(A) Les producteurs à l'ouest de la MRC de Rivière-du-Loup reçoivent un bonus de 5 \$/corde.



LA QUALITÉ DU BOIS DE SCIAGE

La récolte des bois fait appel à une chaîne d'opérations de la souche au bord du chemin. Que ce soit lors de l'abattage, l'ébranchage, le tronçonnage ou encore le débardage, toutes ces étapes ont un impact sur la qualité des bois. Plus que jamais, un façonnage adéquat permettra de livrer des bois de qualité tout en vous assurant de maximiser vos revenus.

Il est essentiel de consulter les normes de l'usine avant de récolter

Voici quelques aspects à considérer.

Démêlage des essences :

Il est nécessaire de bien séparer les essences, car le sapin fraîchement coupé possède une teneur en humidité plus du double de l'épinette blanche et a de l'impact sur le séchage à l'usine (1).

Façonnage :

- Important de s'informer de la surlongueur exigée par chaque scierie, soit 4 ou 6 po;
- Découpes perpendiculaires, éliminer les nœuds, renflements de racine, charnières d'abattage et carie excessive;
- Fente d'abattage du pied : la bille de pied représente environ 60 % du volume de l'arbre et le fendillement du pied occasionne une perte importante de valeur.

Empilement des bois :

- L'utilisation de longerons sous les piles facilitera le chargement des bois;
- Un empilement uniforme facilitera le travail du camionneur et réduira le temps de chargement;
- Surtout attention aux lignes électriques pour assurer un chargement sécuritaire.

Des indésirables à éliminer :

- **Les chicots** : les arbres morts sont troués, secs et sont de faible valeur.
- **Les fourches et les courbes, les branches et les nœuds** : occasionnent des problèmes lors de la transformation à l'usine;
- **Le métal** : occasionne des bris importants aux équipements.

Enfin, n'hésitez pas à nous consulter ou encore à prévoir une visite au début de votre chantier avec l'acheteur des bois pour vous assurer de répondre aux exigences de qualité.

Bonne année 2021 et surtout bonne qualité !

André St-Pierre, B.Sc.A.

Références: (1) Caractéristiques de séchage des essences du groupe Épinette-Pin-Sapin, FPInnovations 2010

Entrepreneurs forestiers

Entreprise (nom)	Téléphone	Municipalité	Équipements
Érablière les Frérots inc Yvan Chabot	418-249-2081 418-241-3991	Saint-Fabien-de-Panet	Multifonctionnelle, porteur et épan- deur à chaux
Exploitation forestière Daniel Cloutier	418-356-6388	Sainte-Perpétue	Multifonctionnelle, porteur et exca- vatrice
Excavation Gaston Bouchard Pierre Bouchard	418-354-2981 418-860-1387	Saint-Roch-des-Aulnaies	Multifonctionnelle, porteur et exca- vatrice
Foresterie J'Buché Jacques Bouchard	418-492-6043	Saint-Bruno-de- Kamouraska	Multifonctionnelle et porteur
Gestion forestière CEG inc. Charles Gosselin	418-573-9949	Saint-Fabien-de-Panet	Multifonctionnelle et porteur
Jacques Bernier	418-359-3024 418-356-6033	Sainte-Félicité	Excavatrice (construction de chemin)
Jean-Philippe Pelletier	418-710-2069	St-Pamphile	Multifonctionnelle et porteur
Jimmy Charland	418-359-2096 418-356-6787	Sainte-Félicité	Multifonctionnelle et porteur
Les entreprises AKT inc. Keven Therrien	418-957-9217	Lac-Etchemin	Multifonctionnelle, porteur, camion et autochargeuse
Les Entreprises SMW inc. Patrick Nadeau	819-944-2621	Sainte-Euphémie	Multifonctionnelle, porteur et exca- vatrice
Les Multibois Gilbert inc. Léo Gilbert	418-227-8794 418-225-2230	Saint-Georges	Multifonctionnelle, porteur et exca- vatrice

Synthèse des règlements encadrant les activités réalisées dans les milieux humides et hydriques en forêt privée

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a annoncé le 2 septembre dernier la publication des règlements encadrant les activités réalisées en milieux humides et hydriques, soit les cours d'eau, les rives, les plaines inondables et les milieux humides. Ceux-ci entreront en vigueur à partir du 31 décembre 2020. Les propriétaires forestiers sont actifs dans la protection des milieux humides. Toutefois, la définition des milieux humides inclut maintenant de nombreux peuplements forestiers détenant un potentiel sylvicole. C'est pourquoi la réglementation permet la réalisation d'interventions forestières, mais certaines conditions doivent être respectées.

Afin de faciliter la compréhension des règlements par le producteur forestier, la PPFQ a produit un tableau synthèse des activités forestières qui seront encadrées. Évidemment, ce tableau ne remplace pas les exigences détaillées dans les règlements officiels. **Il est d'ailleurs recommandé de faire appel à son conseiller forestier pour identifier et délimiter les milieux humides et hydriques sur sa propriété. Méfiez-vous, car des amendes sévères sont prévues dans ces règlements pour les contrevenants.**

De nombreuses activités sylvicoles seront permises dans les milieux humides et hydriques comme prévu dans le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE), et ce, sans nécessiter d'autorisation préalable du MELCC. Ce sont les activités exemptées de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) ou admissibles à une déclaration de conformité. Pour une déclaration de conformité, il est nécessaire d'informer le ministère 30 jours avant de débiter les travaux. Cependant, plusieurs conditions de réalisation devront être respectées pour bénéficier des exemptions ou être admissibles à une déclaration de conformité prévue au REAFIE. Ces conditions sont présentées dans le *Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles* (RAMHHS).

Rappelez-vous que si vos travaux ne correspondent pas à ceux décrits dans ce tableau, une autorisation préalable du MELCC pourrait être nécessaire pour intervenir dans un milieu humide, une bande riveraine, une plaine inondable ou un cours d'eau.

Aperçu de conditions générales devant être respectées pour toutes activités dans les milieux humides et hydriques

Les travaux réalisés dans des milieux humides et hydriques doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Utiliser des matériaux appropriés pour le milieu visé.
- Utiliser des mesures de contrôle de l'érosion, des sédiments et des matières en suspension.
- Ne pas affecter le libre écoulement des eaux.
- Ne pas circuler dans l'eau, sauf dans un cours d'eau selon les conditions du règlement.

- Ravitailler et entretenir la machinerie à l'extérieur des milieux humides et hydriques.
- Favoriser la régénération naturelle. Si elle est insuffisante, reboiser au maximum 4 ans après la fin des travaux, sauf s'il s'agit d'une perturbation naturelle dans un milieu autre qu'une rive.
- Sauf conditions contraires, les travaux n'engendrent pas de remblayage ou de déblaiement.
- Conserver pendant 5 ans une prescription sylvicole qui est exigée par le règlement.

Liste des municipalités dans les basses-terres du Saint-Laurent par MRC

L'article 44 du Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles limite les coupes totales sans prescription sylvicole à 4 hectares dans le territoire des basses-terres du Saint-Laurent au lieu de 25 hectares ailleurs au Québec. Voici la liste des municipalités visées par la limite de superficie de 4 hectares. Pour plus d'informations sur les milieux humides, consultez le site <https://www.foretprivee.ca/je-protege-ma-foret/conservation-de-milieux-sensibles/cours-deau-etmilieux-humides/>.

MRC Kamouraska
Kamouraska La Pocatière Rivière-Ouelle St-Denis Ste-Anne-de-La Pocatière St-Germain St-Pacôme St-Pascal St-Philippe-de-Néri
MRC L'Islet
L'Islet St-Aubert Ste-Louise St-Jean-Port-Joli St-Roch-des-Aulnaies
MRC Montmagny
Berthier-sur-Mer Cap-St-Ignace Montmagny St-François-de-la-Rivière-du-Sud St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Source : PPFQ, www.foretprivee.ca

Tableau synthèse pour les activités forestières dans les milieux humides et hydriques

Activité	Exemple de conditions à respecter pour se soustraire à une autorisation du MELCC; le RAMHHS présente l'ensemble des conditions de réalisation des activités
Le drainage sylvicole en milieu humide et hydrique doit faire l'objet d'une autorisation du MELCC.	Une autorisation du MELCC est aussi nécessaire pour des fossés de drainage à moins de 30 m d'une tourbière ouverte, sauf dans les domaines de la sapinière à bouleau blanc et de la pessière à mousses.
L' entretien et la réfection des infrastructures existantes, tels les chemins, ponceaux et fossés de drainage, sont exemptés de la LQE	Pour un ponceau, les travaux se limitent à une zone d'une largeur équivalente à 2 fois l'ouverture du ponceau, en amont et en aval de celui-ci. Des conditions encadrant les empiétements temporaires et la remise en état après les travaux sont précisées par le RAMHHS.
Toute activité d'aménagement forestier dans les plaines inondables, à l'exception du drainage, est exemptée de la LQE	
<p>Les coupes partielles, de 50% et moins des arbres, sont exemptées de la LQE et ce, sans limite de superficie.</p> <p>Les coupes totales, de plus de 50% des arbres, sont exemptées de la LQE, mais la superficie récoltée dépend de la municipalité où est situé le boisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le territoire des basses-terres du Saint-Laurent, une prescription sylvicole est nécessaire si la superficie récoltée en milieu humide boisé dépasse 4 ha par aire de récolte, sauf s'il s'agit d'une perturbation naturelle. • À l'extérieur du territoire des basses-terres du Saint-Laurent, une prescription sylvicole est nécessaire si la superficie récoltée en milieu humide boisé dépasse 25 ha par aire de récolte, sauf s'il s'agit d'une perturbation naturelle. 	<p>En milieu humide boisé (marécage arborescent et tourbière boisée) et sous conditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf lors d'une perturbation naturelle, il faut maintenir un couvert forestier d'arbres d'une hauteur moyenne de 4 m ou plus sur au moins 30% de la superficie des milieux humides boisés d'une unité d'évaluation (propriété); • Sauf lors d'une perturbation naturelle, il faut maintenir une bande de 70 m entre les différentes aires de récolte totale, tant que la hauteur moyenne des arbres n'atteint pas 4 m ou plus; • Un orniérage maximal de 25% de la longueur des sentiers. Une ornière a une profondeur d'au moins 20 cm et une longueur d'au moins 4 m. <p>En bande riveraine des cours d'eau permanents et intermittents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coupe de 50 % et moins est permise. • La coupe de récupération de plus de 50% est permise, mais nécessite une prescription sylvicole si la superficie est de plus de 1 000 m².
L' amendement des sols avec des résidus ligneux est exempté de la LQE.	Les résidus ligneux sont le seul amendement des sols possible en milieux humides sans autorisation préalable.
Les autres activités sylvicoles , par exemple les travaux nécessaires pour la remise en production ou les éclaircies précommerciales, sont exemptées de la LQE.	<p>En milieu humide boisé seulement.</p> <p>Pour les autres types de milieux humides, seules les activités nécessaires au boisement de friches agricoles sont exemptées de la LQE.</p> <p>Une prescription sylvicole est nécessaire pour une préparation de terrain par scarifiage mécanisé si la superficie dépasse 4 ha par aire d'intervention.</p>
Le construction d'un chemin de 6,5 m et moins de largeur (sans les fossés) est exemptée de la LQE. Toutefois, une prescription sylvicole est nécessaire pour un chemin d'une longueur de plus de 120 m en milieu humide boisé ou 35 m dans les autres types de milieux humides ou si les fossés ont une profondeur de plus de 1 m en milieu humide. En rive le chemin doit avoir une emprise maximale de 15 m.	<p>Le chemin n'est pas dans un étang ou une tourbière ouverte.</p> <p>Une autorisation du MELCC est nécessaire pour la construction, l'élargissement ou le redressement d'un chemin à moins de 60 m d'un littoral, d'un étang ou d'une tourbière ouverte et qui les longe sur une distance de 300 m ou plus.</p>
Le construction d'un chemin de plus de 6,5 m de largeur et d'au plus 10 m (sans les fossés) est admissible à une déclaration de conformité.	Une autorisation du MELCC est nécessaire pour creuser des fossés à moins de 30 m d'une tourbière ouverte, sauf dans les domaines de la sapinière à bouleau blanc et de la pessière à mousses.
Le construction d'un chemin d'hiver d'une emprise d'au plus 15 m, sans fossé est exemptée de la LQE.	Les travaux sont réalisés lorsque la capacité portante du sol permet de ne pas créer d'ornières. L'activité est autorisée dans tous les types de milieux humides, mais une prescription sylvicole est nécessaire dans une tourbière ouverte.
Le passage à gué d'un cours d'eau est exempté de la LQE.	La largeur de l'emprise dans la rive est d'au plus 7 m.
Le construction d'un ponceau est exemptée de la LQE.	<ul style="list-style-type: none"> • L'ouverture totale du ponceau est d'au plus 4,5 m, d'un maximum de 2 conduits en parallèle et d'un remblai d'au plus 3 m d'épaisseur. • La réduction de la largeur du cours d'eau par le ponceau est d'au plus 20 %. • Lors de la construction, un seul passage de la machinerie aller-retour dans le cours d'eau est permis. • Les travaux se limitent à une zone d'une largeur équivalente à 2 fois l'ouverture du ponceau, en amont et en aval de celui-ci. • Des conditions encadrant la mise à sec d'une portion de cours d'eau sont précisées par le RAMHHS.
Le construction d'un pont temporaire, amovible ou de glace est exemptée de la LQE si l'emprise dans la rive est d'au plus 10 m.	
Le construction d'un pont d'une largeur de 5 m sans appui dans le cours d'eau est exemptée de la LQE.	

Revenus des producteurs et marchés des produits forestiers

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec devrait rendre des décisions cette année dans les dossiers visant l'organisation de la **mise en marché collective du bois de sciage résineux**. Espérons que les résultats de ces longues démarches permettront enfin aux producteurs de bois du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et du Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud de négocier la mise en marché de ces produits.

La **Stratégie nationale de production de bois** a été lancée à la toute fin de 2020 après des années de gestation. Les producteurs forestiers sont aux premières loges de cette stratégie qui priorise l'accroissement de la production et de la récolte de bois en forêt privée. Il faudra toutefois s'assurer de protéger les marchés des producteurs forestiers et veiller à leur fournir de l'aide concrète pour qu'ils réalisent davantage de travaux sylvicoles.

Le MFFP a acquiescé à la demande des producteurs forestiers de simplifier leur environnement fiscal lors de l'annonce des mesures de la **révision ciblée du régime forestier**. La mise sur pied d'un comité réunissant le MFFP, le ministère des Finances et Revenu Québec devrait permettre de réaliser des avancées dans ce dossier. Le MFFP entend également simplifier les processus de livraison des programmes d'aide, ce qui devrait permettre aux conseillers forestiers d'être plus efficaces et d'améliorer leurs services aux producteurs.

Protection des forêts

Les superficies de forêts privées affectées par l'épidémie de la **tordeuse des bourgeons de l'épinette** ont fortement augmenté en 2020, y compris dans des régions relativement épargnées jusqu'alors comme l'Abitibi-Témiscamingue. La cellule d'urgence réunissant des représentants de la FPFQ, de Groupements forestiers Québec et du MFFP travaille d'ailleurs à soutenir et informer les acteurs des régions concernées ainsi qu'à évaluer les besoins supplémentaires pour la remise en production des superficies touchées.

**VISITEZ
NOTRE
NOUVEAU
SITE WEB**



www.spbcs.ca

Lutte contre les changements climatiques

Le gouvernement canadien compte mettre son plan visant le **reboisement de 2 milliards d'arbres** à exécution dès cette année. Cet engagement ambitieux est doté d'une enveloppe de 3,16 G\$ sur 10 ans. La FPFQ, de concert avec la FCPF, poursuivra ses représentations afin que les paramètres du programme permettent aux producteurs forestiers de participer activement à cet effort collectif de lutte contre les changements climatiques.

Les propriétaires de lots boisés pourront éventuellement vendre des crédits compensatoires à la bourse du carbone puisque la sylviculture accentue la séquestration du carbone par les forêts. Le gouvernement du Québec doit d'abord adopter des **protocoles de crédits de carbone forestier** décrivant la méthode pour comptabiliser les gains avant que les producteurs ne puissent bénéficier de ces revenus complémentaires. La FPFQ a l'intention de s'impliquer pour trouver des solutions afin de diminuer le fardeau administratif et augmenter les retombées en région.

Activités syndicales et de communication

Le 7 novembre 2021 auront lieu les prochaines élections générales municipales du Québec. Il s'agira d'un moment privilégié pour convaincre les milliers de candidats aux élections de l'importance de soutenir le travail des producteurs forestiers. Depuis peu, la création de la catégorie d'immeubles forestiers permet aux municipalités de diminuer le fardeau fiscal des producteurs forestiers en taxant différemment les boisés sous aménagement de ceux qui ne le sont pas. Il s'agira aussi d'une opportunité afin de discuter de la réglementation sur la protection du couvert forestier pour qu'elle soit adaptée à la sylviculture.

Ces dossiers représentent tous des enjeux importants et c'est pourquoi le Syndicat et la FPFQ poursuivront le travail afin de protéger et d'améliorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers.

Source : FPFQ

Publié trois (3) fois par année avec la contribution du fonds forestier des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

Distribution : aux producteurs de bois de la Côte-du-Sud

Tirage : 3 200 exemplaires

Impression : Base 132

Dépôt légal : Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée à :

Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud

1120 6^e Avenue Bureau 400, La Pocatière (QC) G0R 1Z0

Tél. : (418) 856-4639, Télécopieur : (418) 856-2775

Courriel : spbcs@globetrotter.net

Site Internet : www.spbcs.ca

